



Les recettes de la French Tech

Le 27 novembre 2013 avait lieu à Bercy le lancement officiel d'une nouvelle initiative gouvernementale pour dynamiser la place de la France dans la compétition numérique : **"La French Tech"**, le nouveau nom des Quartiers Numériques ([dossier complet](#)).

Ce projet était en gestation depuis plus d'un an. L'idée des Quartiers Numériques avait été lancée par Fleur Pellerin en Conseil des Ministres en octobre 2013. Elle a été réaffirmée à plusieurs reprises depuis dans différentes annonces gouvernementales.

Alors, est-ce encore un "machin" public comme les autres ? Un coup d'épée dans l'eau ? Nous verrons que pour une fois, l'Etat ne s'y est pas trop mal pris dans la conception d'ensemble et que l'approche est prometteuse. Même si le contexte entrepreneurial français doit être amélioré dans un tas d'autres domaines.

La motivation de la création de "La French Tech" provient de la concurrence internationale et notamment européenne. Elle a abouti à une forte remise en question sur les notions d'économie d'échelle, de visibilité et de concentration. La France a été titillée tour à tour par la communication tonitruante de Londres avec sa Tech City ainsi que par la Silicon Alley de Berlin. Sans compter les autres écosystèmes que sont évidemment la Silicon Valley, Israël (où François Hollande a fait un voyage il y a une semaine) et les pays nordiques.

Quelle est la substance de la "French Tech" ? Il s'agit d'un système de labellisation et d'accompagnement de quartiers numériques à Paris et en région. Elle vise une quinzaine de quartiers. La labellisation repose sur de nombreux critères plutôt bien vus qui sont liés au dynamisme de l'écosystème local et surtout privé, à l'implication locale des entrepreneurs et à l'ouverture sur le monde.

Le plan s'accompagne d'une logique de moyens avec 200m€ mis sur la table pour cofinancer les structures d'incubation et d'accélération de startups qui sont puisés dans la manne du Plan d'Investissement d'Avenir 2 annoncé par le Premier Ministre en **juillet 2013**. Elle est complétée d'une enveloppe de 15m€ pour accompagner le développement international des startups.



Passons en revue ce qu'il y a de bon et de moins bon dans l'approche...

Le bon

Appel au secteur privé

La plan des quartiers numérique indique vouloir faire appel aux initiatives privées d'accélérateurs et incubateurs. En fait, il s'agit souvent d'initiatives public-privées, avec des concours financiers des collectivités locales.

200m€ sont alloués au cofinancement de ces structures. L'histoire ne dit pas sur combien de temps mais compte-tenu de la méthode d'investissement du Commissariat Général à l'Investissement et à la BPI et la CDC qui sont leur principal opérateur, cela devrait être étalé sur environ cinq ans. Cela veut donc dire au nez 40m€ par an sur 15 quartiers. Soit 1 à 5m€ par quartier et par an. C'est peu dans l'absolu mais c'est pas mal pour dynamiser l'écosystème de manière indirecte.

Je préfère largement cela à l'investissement direct (de la BPI) dans les startups. Cela s'appuie plus sur les initiatives locales. L'effet de levier est bien meilleur. On peut aussi espérer que l'ouverture internationale du projet améliorera l'exposition des startups françaises auprès d'investisseurs étrangers. Et améliorera leur capacité à lever des fonds. On en est évidemment loin, mais si le plan est bien exécuté, cela en sera une conséquence indirecte.

A noter que le pilotage de la création du cahier des charges de ces quartiers numérique avait été réalisé par Philippe Dewost de la Caisse des Dépôts. Il a été cité par Fleur Pellerin dans la conférence de lancement. Lui-même ayant une grande expérience dans le privé et comme entrepreneur, c'était un bon gage de réussite de l'opération. Petit disclaimer : j'ai fait partie des personnes consultées pour fournir des recommandations sur le cahier des charges de ces quartiers numériques.

Focalisation sur l'innovation

Fleur Pellerin l'a clairement annoncé lors de la conférence d'annonce de la French Tech, l'Etat n'entend pas faire de micro-management des secteurs innovants dans ces quartiers numériques. En tout cas, pas dans cette

initiative. Il ne touche pas non plus à tous les mécanismes de financement publics de l'innovation dans les étapes de la R&D. L'opération French Tech couvre les étapes aval de la mise sur le marché.

Il est fait appel à la diversité des projets et de structures et initiatives. Il s'agit de valoriser les innovations dans tous les domaines, y compris les innovations de services et pas que technologiques.

Enfin, il s'agit de labelliser des territoires et pas d'un lieu ou d'une organisation ou même d'une association ou d'un secteur d'activité. C'est une approche complémentaire de celle des pôles de compétitivité qui sont sectoriels. Cela fait certes un "machin" de plus mais sans autre nouvelle structure que l'équipe de labellisation gérée par le Ministère de Fleur Pellerin, qui est pilotée par David Monteau.

Orientation internationale

Samedi 23 novembre 2013, je participais comme mentor au **Startup Weekend** de Paris. Il est co-organisé par un français et un hollandais anglophone qui habite à Paris, Wessel Kooyman. Les pitches étaient réalisés en anglais, une excellente initiative. Dans les participants, il y avait quelques rares étrangers. J'y ai rencontré un slovène qui souhaitait discuter de l'attractivité internationale de la France. Passé par Berlin, il m'indiquait y avoir trouvé un terrain culturel plus accueillant pour les étrangers dans le monde des startups. Les français ? Il trouve qu'ils restent trop entre eux. C'est le syndrome du village gaulois, à la fois une question de langue et de comportement. Paradoxe : pour promouvoir l'attractivité de la France, il faut accepter de mettre un peu de côté l'un de ses attributs : sa langue. Choix cornélien !



Nous avons un "joyau" en termes d'ouverture internationale : la conférence **LeWeb** qui fête ses 10 ans cette année (la première édition baptisée Les Blogs date de 2004). Organisée début décembre, elle rassemble 3500 participants dont une moitié provenant de l'étranger. Il en va de même des intervenants, majoritairement étrangers. Un grand nombre de pointures de la Silicon Valley sont présents. On a vu Jack Dorsey (Twitter), Eric Schmidt et Marisa Mayer (Google), Chad Hurley (YouTube), les fondateurs de Foursquare, Napster, et plein d'autres.

LeWeb est un excellent pont entre l'Europe et les USA. Cette année, LeWeb sera consacré aux perspectives d'innovations offertes par les dix prochaines années. Une bonne mise en bouche. Et comme dans le dernier

Startup Weekend, LeWeb est accueillant car on n'y parle qu'anglais dans les conférences. On doit cela à un couple d'expatriés dans la Silicon Valley, Loïc et Géraldine Lemeur. Ils ont certes vendu la franchise de LeWeb à Reed Midem, mais ce qui fait la force de cette conférence reste leur capacité à y faire venir les étrangers.

On est en plein dans le sujet de la French Tech ! Fleur Pellerin affiche deux ambitions internationales : attirer les talents internationaux en France, à l'image de ce qui se fait dans la Silicon Valley où la moitié des startups sont créées par des étrangers. Et promouvoir la French Tech pour aider nos startups à exporter.

15m€ sont alloués à cette ambition mais l'affectation n'est pas précisée. Il y aura probablement un volet de communication transversal. Mais on peut espérer qu'une partie de ce budget sera affectée à des aides concrètes des startups françaises. Ubifrance est l'opérateur d'accompagnement de l'export français qui sera probablement instrumental pour la French Tech. D'habitude, cet établissement public vend ses prestations de mise en relation sur le terrain avec les acteurs locaux des pays prospectés.

Fleur Pellerin a confirmé la fusion à venir de Ubifrance et de l'AFII. C'est une bonne initiative, même si la seconde est bien plus petite que la première. En tout cas, le "inbound" (attirer les entreprises étrangères en France) doit fonctionner de pair avec le "outbound" (aider les entreprises françaises à exporter). C'est comme cela que font les anglais avec leur très efficace UKTI (UK Trade & Investment).

Exemple d'action à encourager : les villages d'exposants français dans les grands salons internationaux. Pour en avoir vu quelques-uns, comme à l'IBC d'Amsterdam, la marge de progrès est claire en termes de visibilité et de branding. La présence française est souvent bien trop cheap, comparativement aux anglais, aux israéliens, aux coréens et même aux belges ! Dans d'autres cas, Ubifrance n'avait pas d'action du tout. C'était le cas au **Consumer Electronics Show** de Las Vegas, salon très important, mais dans un domaine où l'industrie française n'est pas très bien positionnée. Mais les choses changent : pour la première fois, UbiFrance organise la présence de startups françaises au CES en janvier 2014. Une quinzaine d'entre elles exposeront dans le village startups Eureka situé au Venetian. Un "Club CES" a même été créé par la même occasion et j'y participe pour transmettre quelques best practices d'exposants français que j'ai l'habitude d'observer depuis que je visite ce salon (2006). Le patron du MEDEF devrait visiter le prochain CES et ne manquera pas de visiter ces startups. C'est un bon signal. Est-ce que Fleur Pellerin viendra soutenir les 15 startups présentes qui complèteront les 50 et quelques entreprises françaises présentes d'une manière ou d'une autre au CES chaque année ? On verra bien.

Autre exemple d'initiative qui pourrait être cofinancé par l'enveloppe des 15m€ : les tours aux USA organisés par Cap Digital en décembre chaque année qui exposent des startups sélectionnées à des clients potentiels américains. C'est du concret. C'est du business ! Mais on peut s'étonner de la faiblesse des 15m€ au regard des 200m€ mis sur les incubateurs et accélérateurs.

A l'issue des Assises de l'Entrepreneuriat en avril 2013, Fleur Pellerin avait évoqué la création d'un Visa startup pour attirer les talents étrangers créateurs de startups. On espère que cela va bien se concrétiser pour continuer à internationaliser l'écosystème des startups français. C'est une pièce importante du puzzle qui est en train de se construire.

Branding

J'ai vu passer pendant le processus de préparation de ce lancement tout un tas de propositions pour le nom de ces quartiers numériques. Il y a eu à la fois une consultation publique et un appel à des agences de communication. Le choix s'est donc porté sur "French Tech", une appellation assez générique et à géométrie variable. Elle fait écho à la "French Touch". Elle rappelle aussi le slogan "Love and Business" de UKTI que j'avais pu voir au CES il y a quelques années.

Ubifrance va bénéficier indirectement de ce branding. Ils organisent en effet depuis plusieurs années des voyages de prospection de startups aux USA dénommés “French Tech Tour”. Ils pourront continuer à utiliser cette marque sans que cela pose de problème de sens. Ce sera bien des voyages de valorisation des startups des quartiers numériques de la French Tech.

Jamal Labed de l’AFDEL se plaignait qu’il n’y ait pas “numérique”, voire de logiciel dans le branding. La tendance est forte pour tout un tas de secteurs (logiciels, jeux vidéo, robotique, cloud, ...) de demander une reconnaissance et des aides spécifiques.

Conserver un branding générique pour ces quartiers numériques est en fait une bonne chose. Les particularismes de chaque secteur devraient faire l’objet de l’attention de l’Etat mais surtout pour ce qui est de l’évolution des réglementations qui bloquent l’innovation ou de son rôle en tant que client. La multiplication des aides sectorielles et des appels à projets me semble générer une perte en ligne et attirer un peu trop les “bozos” du secteur.



Le cahier des charges des quartiers numérique demande entre autre l’existence ou la création d’un lieu emblématique. A Paris, cela ne manque pas. Cela commence avec NUMA, le centre d’innovation multicartes (co-working, accélérateur, fablab, ...) de Silicon Sentier qui vient d’ouvrir à Paris (ci-dessus, le jour de l’inauguration, Fleur Pellerin, Jean-Louis Missika de la Ville de Paris, Marie-Vorgan Le Barzic et Adrien Schmidt de Silicon Sentier et Marie-Claire Capobianco de la BNP, ci-dessous l’étage de coworking du bâtiment).



Et nous aurons le plus grand incubateur du monde de Xavier Niel à la Halle Freyssinet. On l'appellera sans doute un jour Incubateur Xavier Niel, mais bon, il est encore vivant ! Ce sera certainement un fer de lance en termes de communication, tout du moins, lorsqu'il sera ouvert en 2016/17.

Régions

Comme pour la création des pôles de compétitivité en 2004, nous n'échappons pas au rôle des régions dans ce genre d'initiative. Nous n'aboutirons heureusement pas à 72 quartiers numériques en région. L'idée est d'en avoir environ une quinzaine. Mais cela va se bousculer au portillon. J'ai croisé mes amis de Nantes au lancement à Bercy. Ils souhaitent être de la partie, comme ceux de Rennes, Toulouse, Montpellier, Nancy, Lyon, Grenoble, Lille, Nice / Sophia Antipolis, Marseille / Aix en Provence, le grand Nancy, etc. Nantes avait un peu préempté ce positionnement en étant présent avec une grande caravane lors du lancement de NUMA à Paris (*ci-dessous*). Nantes est l'une des métropoles régionales qui met le plus les bouchées doubles. Notamment avec le **Web2Day** (cf le CR de l'édition 2012), probablement la plus grande conférence Internet et startup non parisienne en France. Elle aussi attire quelques intervenants étrangers. Les autres ne sont évidemment pas en reste et aspirent toute à obtenir ce label de la French Tech.



Le cahier des charges de la French Tech est assez exigeant, ce qui permettra d'éviter une trop grande dispersion des efforts. Les critères de sélection comprennent entre autre (sans que les seuils soient indiqués) : le chiffre d'affaire et la croissance des startups locales, leurs levées de fonds, l'environnement d'enseignement supérieur et de recherche, le leadership et l'engagement local des entrepreneurs, la concentration géographique des acteurs avec une notion de masse critique et l'existence d'infrastructures de transports réels et virtuels (THD).

L'améliorable

L'annonce de la French Tech va-t-elle résoudre tous les problèmes de l'écosystème ? Bien évidemment non. Ce n'est une pierre dans l'édifice. Et cet édifice dépend de tout un tas de paramètres difficiles à bouger : la culture du pays, celle des grands donneurs d'ordre, la réglementation et la complexité en général.

Mobiliser les écosystèmes

Le plan présenté évoque cette notion de "mobilisation des écosystèmes". Cela fait un peu blabla. En effet, le processus de labellisation va mobiliser pas mal de comités Théodule et de gens dans des réunions. La mise en réseau des acteurs ressemble mot pour mot aux missions historiques des pôles de compétitivité à ceci près que l'on ne parle ici que de numérique. Même si le numérique est déclinable à l'envie dans tous les marchés verticaux.

Grand emprunt

Comme de nombreuses annonces antérieures depuis 2010, l'annonce de la French Tech donne lieu à l'éternel jeu de bonnetaux du grand emprunt. Lancé en 2009 sous Nicolas Sarkozy et avec un poids du numérique impulsé par Nathalie Kosciuko-Morizet, alors secrétaire d'Etat en charge de l'économie numérique, le grand emprunt est la source de financement de presque toutes les initiatives de l'actuel gouvernement concernant l'innovation, numérique et hors-numérique. On annonce opération sur opération mais est-ce que le compte y est ? Il n'a jamais été publié.

J'avais en 2009 et 2010 pisté les crédits et leur affectation (voir notamment **Tentative de décryptage du grand emprunt** et **Comment tirer parti du grand emprunt**).

Lors de la parution de cet article, j'avais initialement inféré que les 200m€ provenaient du grand emprunt sous forme de réallocations d'enveloppes existantes prises dans ce qui reste des 4,5Md€ alloués initialement au numérique. Conformément au commentaire de Philippe Dewost, il s'agissait en fait d'une enveloppe prise dans la version 2 de ce grand emprunt (Plan d'Investissement d'Avenir), dont l'annonce début juillet 2013 était passée quasiment inaperçue. Ils sont extraits du PIA 2 dont le montant est de 12 milliards d'Euros mais dont il me reste à préciser la source (emprunts sur le marché, mais quel impact sur la dette de l'Etat ?).

On a en tout cas besoin d'un peu plus de lisibilité à la fois sur le PIA 1 et sur le PIA2... car là, cela commence à devenir vraiment opaque. Une relation me demandait hier si des succès avaient été financés par le grand emprunt (PIA1). En R&D, il est encore trop tôt pour parler de succès. On peut toutefois souligner que le FSI et la BPI ont financé une belle startup comme Withings. Mais il est vrai qu'en termes de communication, tout est à améliorer. Il serait bon que le CGI publie un inventaire des projets financés jusqu'à présent, qu'il s'agisse d'aides dans le cadre d'appels à projets ou d'investissements directs dans les startups ou les fonds d'investissement.

Exclusion numérique

La lutte contre l'exclusion numérique est intégrée dans les critères de sélection des métropoles. C'est bien. C'est social. C'est aussi un marqueur de gauche. Mais cela n'a rien à faire là-dedans. C'est un autre sujet. La

fracture numérique est à l'autre extrémité du spectre des actions publiques en faveur du numérique. Ce mélange des genres brouille les cartes.

A l'extrême limite, cela aurait du sens pour des initiatives de formation du style de l'école **42** de Xavier Niel qui proposent l'apprentissage du développement logiciel à des jeunes qui sont exclus des systèmes scolaires traditionnels.

Formation

L'existence d'établissements de formation supérieure est dans le cahier des charges des quartiers numérique de la French Tech. C'est un critère mais sans effort additionnel de particulier.

En plus des compétences généralistes d'entrepreneurs qui sont souvent transmises par les entrepreneurs eux-mêmes, il y aurait fort à faire dans une compétence qui manque cruellement à nos startups : la notion de product management qui permet de créer des entreprises "scalables". Elle est encore loin du radar de la puissance public.

Règles communautaires

Il faut espérer que les 200m€ d'aides à l'accélération et à l'incubation ne poseront pas de problèmes au niveau de Bruxelles. On peut supposer que c'est le cas puisque c'est le genre de choses que l'on vérifie normalement systématiquement à Bercy. Même si parfois, on prend le risque de se faire taper sur les doigts comme ce fut le cas sur la taxe sur les opérateurs télécoms finançant l'arrêt de la publicité en prime time sur France Télévisions (mais finalement validée).

Complexité française

Comment rendre la France plus "business friendly" ? Chacun sait qu'il y a encore fort à faire. Le plan French Tech ne s'attaque pas à la face nord du problème car c'est bien trop compliqué. Comment simplifier réellement la vie des entrepreneurs ? Comment réduire la complexité administrative et réglementaire qui génère un manque de compétitivité flagrant ? Et notamment ce que l'on pourrait appeler la compétitivité-temps. C'est-à-dire, celle qui différencie la vitesse de conduite des affaires dans un pays : le lancement, le financement, l'acquisition de clients, les délais de paiement, de gestion des formalités et la souplesse du marché du travail. Cela me désespère de tomber à répétition sur des entrepreneurs désespérés par toutes ces difficultés !

Fleur Pellerin est dans une situation délicate : elle doit incarner l'innovation et l'entrepreneuriat dans le gouvernement d'un pays, de gauche comme de droite, qui est imprégné d'une culture bien particulière.

Une culture schizophrène qui demande tout et son contraire.

Qui n'aime pas l'argent et la richesse des autres mais la jalouse.

Qui attend beaucoup trop de la puissance publique tout en la critiquant sans cesse.

Qui confond souvent intérêt général et intérêts particuliers.

Qui aime se protéger par une montagne de lois, règlements et autres principes de précautions mais les conteste quand ça gêne.

Qui refuse la mondialisation mais dont l'économie dépend encore des exportations et d'importations et avec une balance commerciale actuellement déficitaire.

Qui hurle contre la pression fiscale mais n'est évidemment pas près de lâcher du lest sur tous les mécanismes de

redistribution en place.

C'est aussi un président qui parle de pause fiscale et de choc de simplification et dont le premier ministre annonce peu après une réforme fiscale qui ne manquera/ait pas de déstabiliser les processus dans les entreprises.

Un Etat qui met en avant les bénéficiaires du Crédit Impôt Recherche mais qui multiplie les contrôles fiscaux tatillonnés qui bloquent dans leur élan tout un tas de sociétés innovantes.

Guérir le pays de ces maux revient à "faire bouillir l'océan". Reste l'approche pragmatique des petits pas, très Hollandienne. On est ici dans ce cas-là. L'enjeu est de taille : changer la vie des entrepreneurs et faire de la France un pays à la fois "digital friendly" et "business friendly". A la fois dans la réalité et dans la perception par les autres pays.

Cet article a été publié le 28 novembre 2013 et édité en PDF le 16 mars 2024.
(cc) Olivier Ezratty – "Opinions Libres" – <https://www.oezratty.net>